25 nov. 2024

Le gouvernement a annoncé vouloir publier un décret sur le remboursement des fauteuils roulants dans les prochains jours.

? Pourquoi cette précipitation ? Alors que **ma proposition de loi** sera étudiée en hémicycle la semaine prochaine, **le gouvernement semble vouloir couper court au débat parlementaire en précipitant une réforme expéditive**. Ces méthodes interrogent sur l'opportunisme d'un gouvernement au bord de la censure, au détriment des besoins des personnes handicapées.

Les acteurs sont unanimes pour pointer les lacunes de ce projet :

- Les fabricants estiment qu'**il manque encore 150 millions € pour couvrir les remboursements**

-Les associations reconnaissent des avancées, mais alertent sur **l'exclusion des fauteuils les plus spécifiques, alors que le prix limite de vente est maintenu, ce qui exclut de fait les fauteuils aux fonctionnalités les plus coûteuses.**

La Direction de la Sécurité Sociale a reconnu que mon propre fauteuil ne serait pas remboursé... sauf si les fabricants cassent leur prix pour rentrer dans un plafond de 6000€ : une aberration alors qu'un fauteuil roulant manuel actif peut coûter jusqu'à 12000€ !

L'autre baguette magique du gouvernement ? Les fabricants doivent inscrire leurs fauteuils par "nom de marque" : une procédure longue et coûteuse qui va exclure les PME.

? **J'ai besoin de vous pour faire en sorte que tous les fauteuils roulants, y compris les plus spécifiques, soient intégralement remboursés.**

Pour faire monter la pression :

Interpellez la ministre avec ce message type ou le message de votre choix :

Alerte enfumage : le gouvernement envisage avant la censure de publier un décret vite fait mal fait sur le remboursement des fauteuils roulants qui exclurait les fauteuils les plus spécifiques. @lecocqcharlotte le compte n'y est toujours pas, 150 millions € manquent à l'appel !

en le publiant sur ces plateformes :

-Facebook : https://www.facebook.com/LECOCQCharlotte

-Twitter : https://twitter.com/lecocqcharlotte

-Instagram : https://www.instagram.com/lecocq.charlotte/

ou par mail

Et partagez mon alerte :

-sur Facebook : https://www.facebook.com/share/p/15cAdx7Ckn/

-sur Twitter : https://x.com/speytavie/status/1860750180888220079

ou sur Tik Tok ou Instagram !

? 🗓 Demain (mardi 26 novembre), à partir de 21h, ma proposition de loi sur le remboursement intégral des fauteuils roulants sera examinée en commission des affaires sociales. Vous pourrez **suivre son examen en direct sur ce lien**

Je compte sur vous, l'autonomie des personnes handicapées ne se monnaiera pas !

Sébastien Peytavie

Député de Dordogne et auteur de la proposition de loi sur le remboursement intégral des fauteuils roulants

Passer à l'étape suivante !